

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN À PROJETS INNOVANTS ET STRUCTURANTS

SaPIs CATI/PEPI/Pépinière Numérique 2024

Le document final n'excédera pas **6 pages** et sera adressé au format pdf dans un document unique.

Le dossier est à déposer par le porteur du projet avant le **22 décembre** 2023 sous le répertoire dédié au dépôt : <https://nextcloud.inrae.fr/s/3k8dFsmJQHT4nFX>, adjoint d'un mail annonçant le dépôt à animation-metiers-numerique@inrae.fr. Une réponse sera adressée au porteur rapidement.

IDENTITÉ DES PORTEURS DE LA DEMANDE

NOM et Prénom du porteur	Marie-Hélène Moirez-Charron
Courriel(s)	marie-helene.moirez-charron@inrae.fr
Numéro(s) de téléphone	05 61 28 50 40
CATI/PEPI/Pépinière numérique	PEPI 2G

DESCRIPTION DU PROJET

TYPE DU PROJET

projet pilote (POC)

projet structurant (création ou animation d'une communauté, liens entre CATIs, etc) :
Animation d'une communauté autour de l'agilité

INTITULÉ : Construire une communauté de pratique autour de l'agilité

MOTS-CLEFS : Agilité, gestion de projet, retour d'expérience, formation

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE RESPONSABLE (NOMS, CATI/PEPI/Pépinière et courriels) :

MOIREZ-CHARRON	Marie-Hélène	PEPI2G	marie-helene.moirez-charron@inrae.fr
JOURNAUX	Alexandre	PEPI2G	alexandre.journaux@inrae.fr
NORMANT	Sophie	Cati SICPA	sophie.normant@inrae.fr
MALDONADO	Eric	Cati SoNET	eric.maldonado@inrae.fr

DATE(S) (si pertinent) :

LIEU (si pertinent) :

SITE INTERNET (si existant) :

FINANCEMENT PRÉCÉDENTS ? DipSO 2023 ? (détailler les liens avec la demande) :

RÉSUMÉ DU PROJET (environ 5 lignes, sera publié sur le site internet de l'INRAE) :

L'agilité est devenue depuis quelques années une méthode très pratiquée dans la gestion des projets informatiques. Nous souhaitons capitaliser les expériences et créer une communauté sur cette pratique au sein d'INRAE. Nous envisageons d'organiser un séminaire en 2025 pour échanger et se former à l'agilité. En 2024, nous construirons le programme en mobilisant des forces en interne

accompagnées par des experts de la méthode.

COMMUNICATION, DIFFUSION, RESTITUTION (création ou participation à un ou des groupes PEPI sur la thématique du projet, présentation et/ou atelier pratique en séminaire de cohésion CATI/PEPI/Pépinère...) : **Communauté PEPI2G, CATI**

DESCRIPTION DU PROJET (1 à 2 pages) :

(Objectifs, plan d'actions et livrables, Communautés servies au sein des CATI/PEPI/Pépinère et plus globalement, Apports et valeur ajoutée, canaux et modalités de diffusion/communication envers les communautés et sur le site internet de l'INRAE...)

Contexte :

Le Manifeste Agile (<https://agilemanifesto.org/>) est paru en 2001 proposant des principes et des valeurs pour améliorer le développement logiciel sur les plans techniques et humains. Il a conduit à la création de méthodes agiles regroupant différentes conventions et pratiques facilitant le processus de développement et le fonctionnement des équipes (cf. <https://www.agilealliance.org/agile101/>). Il a été également adopté par d'autres métiers, notamment la gestion des ressources humaines. Largement adoptées dans les entreprises de services numériques privées, les méthodes agiles le sont moins dans les établissements publics et notamment de recherche (cf. <https://stateofagile.com/>, 16th State of agile report 2022). A INRAE, différentes expériences d'instanciation de l'agilité existent, notamment dans des équipes DSI et en informatique scientifique. Cependant elles sont peu connues, peu partagées. Pourtant, la connaissance de ces méthodes pourrait être un atout pour aider les équipes à s'adapter au contexte de plus en plus VUCA (Volatility Uncertainty Complexity and Ambiguity). Nous proposons de capitaliser sur ces expériences et proposer des actions qui permettront une montée en compétences sur l'agilité.

Objectif :

L'objectif est de créer une communauté de pratique autour de l'agilité. Pour cela nous proposons de travailler en 2024 sur un état des lieux des pratiques de l'agilité à INRAE et sur une analyse du besoin de formation avec l'aide de la Formation Permanente et d'experts agiles externes. Cela nous permettrait de construire le programme d'un séminaire formateur en 2025. En parallèle, nous mettrons en place des outils de communication et de partage (dématérialisés) afin de faciliter le fonctionnement de la communauté dans la durée.

Plan d'actions et livrables

- 2024 : État des lieux et analyse du besoin / Mise en place d'outils collaboratifs

Différentes actions seront réalisées :

- Communiquer largement sur le projet (via pepi-time, forum dipso, canal cati)
- Mettre en place des outils collaboratifs pour faciliter l'expression du besoin en formation, évaluer le niveau de connaissance de la communauté et favoriser le partage d'expérience (espace de partage de documents, canal mattermost, espace projet pepi dédié, mur partagé). En effet, certaines équipes ont déjà produit des documents décrivant leur adaptation de l'agilité ou des mémos ou présentations sur leur démarche et sont d'accord pour les mettre à disposition de la communauté.
- Analyser le besoin en formation. Pour cela, nous solliciterons des experts agiles externes dont nous devons rémunérer leur prestation.

La plupart des échanges seront réalisés en visio.

- 2025 : Réalisation d'un séminaire et accompagnement de la communauté

Le programme de ce séminaire ainsi que la liste des différents intervenants seront définis au cours de l'année 2024. Toutefois, nous envisageons déjà les grandes lignes ci-dessous.

- Retours d'expériences d'utilisation de différentes méthodes agiles dans la gestion d'un projet informatique
- Formation à l'agilité : les fondamentaux, la méthode Scrum, Kanban, Agilité à l'échelle, ...
- Une large place aux TPs ou à des jeux sérieux sera faite pour concrétiser l'apprentissage de la méthode

Nous prévoyons une durée de 3 jours, étalée sur 4 avec une cible de 30 personnes maximum.

Inscription du projet dans au moins un des 6 Objectifs Stratégiques du plan données :

(Décrire brièvement les objectifs stratégiques visés et en quoi la demande s'y inscrit)

1 : Accroître l'appropriation des nouvelles approches en science des données par nos communautés scientifiques

2 : Produire, partager et réutiliser les données pour une recherche ouverte et reproductible (FAIR)

3 : Mettre en place une gouvernance des données accélérant partage, réutilisation et valorisation des données en toute confiance.

4 : Disposer d'infrastructures et de services numériques performants, résilients et interconnectés, facilitant les activités du cycle de vie de la donnée et les approches collaboratives

5 : Accompagner l'évolution des compétences et des métiers pour les nouveaux usages des données pour la recherche

La conduite d'un projet informatique demande des bonnes connaissances en gestion de projet. Le cycle en V ne correspond plus trop à la réalité du terrain. Les nouveaux enjeux de la recherche nous obligent à adapter régulièrement nos productions à différentes sollicitations, à co-construire et donc de gérer nos projets de manière plus agile.

6 : Conforter une stratégie partenariale pour accompagner les mutations liées à la nouvelle place des données dans les processus de recherche et d'innovation.

BUDGET DÉTAILLÉ

La somme demandée ne pourra pas excéder 20 000€/an, pour un projet de durée de 1, 2 voire exceptionnellement 3 ans

POSTE DE DÉPENSES (ajouter des lignes si nécessaire)	MONTANTS		
	2024	2025	2026
Expertise personnes extérieures	1 000		
Hébergement + repas		10 000	
Formateurs		6 000	
TOTAL	1 000	16 000	

CO-FINANCEMENTS :

ENTITÉ (unité, dpt, FTLV, organisme...)	MONTANT	ACQUIS (A) ou DEMANDÉ (D)
Formation permanente nationale	3 000	D

	2024	2025	2026	Total
Montant demandé à la DipSO (min. 2000€, max. 20000€/an)	1 000	13 000		14 000

Points Importants :

- **Ne sont pas éligibles les demandes concernant du salaire de CDD, de la prestation externe de production.** En revanche, une prestation de formation, de conseil ou d'expertise est éligible. L'indemnisation de stagiaire est également permise.
- Pour toute action de **formation**, il est fortement recommandé de co-construire avec les services locaux et nationaux de formation, notamment en matière de financement. Ce dernier doit être identifié dans le tableau de co-financements.
- Le financement alloué en 2024 sera transféré vers l'unité du porteur du SAPI. Le porteur en lien avec le/la gestionnaire de son unité, sous un couvert de son directeur /directrice d'unité, s'engage à réaliser semestriellement un suivi financier avec reporting de dépenses réalisées qu'il/elle enverra au pôle DipSO-appui et à la cellule d'animation des métiers du numérique.

Unité réceptrice du budget (nom + codique)	Nom, prénom, email du / de la GU de l'unité	Nom, prénom et email du directeur / de la directrice de l'unité
UMR AGIR 1248	Moder Christel christel.moder@inrae.fr	Hazard Laurent laurent.hazard@inrae.fr

SIGNATURES

Pour les projets CATI, il est de la responsabilité du porteur du projet et du responsable du CATI d'informer, *a minima*, **les départements pilotes du CATI** sur le contenu du projet présenté et sur la somme demandée. Afin de ne pas alourdir la demande, les signatures des chefs de département ne sont pas demandées mais l'accord est sous-entendu.

PORTEUR	ANIMATEUR CATI/PEPI	DIRECTEUR D'UNITÉ DU PORTEUR
Marie-Hélène Moirez-Charron 	PEPI 2G A. Journaux / MH. Moirez-Charron  	Laurent Hazard 

Si les signatures électroniques ne sont pas possibles, envoyer simplement la demande en mettant en copie l'animateur de CATI/PEPI/Pépinière et le directeur de l'unité du porteur. darkglassdarkglassdarkglass